© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

analyse capillaire

Par Profil supprimé Postée le 15/01/2013 21:44

> Madame,monsieur,
> J'ai demandé tout autour de moi et personne n'arrive à me répondre. J'angoisse de ne pas savoir.
> J'ai porté plainte pour viol.
> Je suis persuédée que l'on m'a fait prendre à mon insu une drogue imperceptible dans un verre d'eau. J'aimerai savoir pendant combien de temps la drogue reste-elle visible dans les cheveux?
> Je vous remercie de votre réponse qui m'est très importante.
> Respectueuses salutations.

Mise en ligne le 17/01/2013

Bonjour,

La drogue reste visible dans les cheveux autant de temps que l'on ne coupe pas la partie du cheveu imprégnée par la drogue. En effet, la partie du cheveu qui est en train de pousser lorsque la consommation survient garde une trace de ce qui a été consommé. Ce n'est donc pas le cheveu entier qui présente des traces de produit mais seulement le segment qui poussait et qui n'était donc pas visible au moment de la consommation.

Pour d'autres informations ou pour parler de cette situation, vous pouvez contacter notre service au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin). Un écoutant prendra le temps avec vous de voir ce qui se passe afin d'envisager les possibilités qui sont les vôtres.

Cordialement.